

Image not found or type unknown



compteur edf gdf eau sur la parcelle de mon voisin

Par **mamaitalienne1**, le **01/04/2012** à **17:27**

Lors de l'achat de ma propriété qui résulte d'une division de propriété, les compteurs edf gdf étaient déjà implantés sur le mur de mon voisin, limite de propriété et le compteur d'eau sur son terrain.

Ce voisin a vendu

et l'actuel propriétaire souhaite faire des travaux qui risquent d'endommager lesdits compteurs. Il m'a annoncé qu'il déclinait toute responsabilité en cas de problème. Et il me demande éventuellement de faire déplacer ces compteurs.

Quels sont mes droits ?

A qui dois-je m'adresser pour que ma réponse soit sans équivoque vis à vis du droit
merci